

Extraits des Conseils Municipaux du 18 et 20 juin 2014

Compte rendu Conseil Municipal du 18 juin 2014

PRESENTS : 16 / REPRESENTES : 4 / ABSENT EXCUSE : 1

1) Vote de l'emprunt

Monsieur le Maire rappelle que pour les besoins de financement d'opérations en investissement (travaux de voiries principalement), il est opportun de recourir à un emprunt. Plusieurs organismes bancaires ayant été sollicités, il s'avère que la proposition du Crédit Mutuel d'un montant de 330 000 euros sur 15 ans est l'offre la plus intéressante.

Le Conseil Municipal, décide de contracter un emprunt auprès du Crédit Mutuel et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.

2) Commission Intercommunale des Impôts Directs

Monsieur le Maire indique à ses collègues que l'article 1650A-1 du Code Général des Impôts précise qu'il est institué une commission intercommunale des impôts directs dans chaque E.P.C.I. à fiscalité propre. Par conséquent, il convient de nommer de nouveaux commissaires suite aux dernières élections et sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de proposer à la Communauté de Communes de Montesquieu les trois contribuables que sont Christian TAMARELLE, Bernard CHEVALIER et Ingrid COMPAN. Ces commissaires seront désignés par le Directeur des Services Fiscaux, d'après une liste de 40 contribuables dressée par l'organe délibérant de l'E.P.C.I.

3) Formation B.A.F.D.

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la nécessité pour un agent d'effectuer une formation de perfectionnement dans le cadre du B.A.F.D. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) pour pouvoir répondre aux exigences découlant de l'encadrement des jeunes enfants. Le coût de ce stage s'élève à 380 euros. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à financer cette formation pour partie, l'autre partie restant à la charge de l'agent concerné.

4) Contrat aidé

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la signature d'une convention d'objectifs et d'orientation permettant la mise en œuvre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi sur le territoire de la commune de St-Médard d'Eyrans à compter du 5 mai 2014 et jusqu'au 4 mai 2015 inclus, ainsi que la mise en place d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi au sein des Services Techniques, en qualité d'agent polyvalent pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures. Monsieur le Maire est chargé du recrutement de l'agent et habilité à ce titre, à signer la convention et le contrat de travail.

5) Désignation d'un correspondant sécurité routière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et sur proposition de Monsieur le Maire, décide de nommer Bernard CHEVALIER correspondant sécurité routière.

6) Délibération de principe sur le G.P.S.O.

Le projet de Ligne Ferroviaire à Grande Vitesse étudiée par Réseau Ferré de France, dans le cadre du Grand Projet du Sud-Ouest (G.P.S.O.) doit faire l'objet dans les prochains mois d'une enquête d'utilité publique, qui sera suivie d'une déclaration d'utilité publique.

Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de prendre une délibération de principe afin de réaffirmer sa désapprobation, quant à ce projet, au regard de son coût et des nuisances irr-

versibles qu'il provoquerait tant au niveau de l'environnement, que des habitants de la commune. Dans ce cadre, le Conseil Municipal souhaite qu'une partie de l'argent public qui devrait être utilisé pour ce projet, soit plutôt investi dans l'amélioration des voies ferrées existantes permettant ainsi d'assurer un service meilleur en direction des utilisateurs du train.

7) Convention d'utilisation de la salle multisports

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de l'utilisation future de la salle multisports, il convient de formaliser une convention avec les entités utilisatrices de cette salle. Après lecture de cette convention qui fixe les règles à respecter, les membres du Conseil Municipal décident de valider le modèle de convention emportant utilisation de la salle multisports et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

8) Délibération sur le régime indemnitaire

Suivant délibération en date du 28 novembre 2013, Monsieur le Maire propose une valorisation de la prime semestrielle.

9) Convention G.R.D.F.

Monsieur le Maire expose que la société G.R.D.F., dans le cadre de l'installation et l'hébergement d'équipement de télé relevé en hauteur, sollicite la signature d'une convention, ayant pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles l'hébergeur met à disposition de G.R.D.F. des emplacements dans les sites répertoriés, avec la volonté de n'utiliser que les emplacements strictement nécessaires au bon fonctionnement de son projet. Après quoi, G.R.D.F. définira les conditions dans lesquelles elle interviendra pour l'installation et l'exploitation de ces équipements. Pour ce faire, la convention AMR-140519-054, ainsi que ses annexes sont soumises à l'assemblée.

Le Conseil Municipal, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention AMR-140519-054 et toutes les pièces s'y rapportant.

Questions diverses

Monsieur le Maire propose au Conseil la mise en place d'une commission extra-municipale, qui réunirait des membres de l'association L.G.V.E.A. et des élus, afin de suivre le dossier L.G.V. dans le cadre du G.P.S.O.

Compte rendu Conseil Municipal du 20 juin 2014

PRESENTS : 16 / REPRESENTES : 5 / ABSENTS EXCUSES : 2

1) Désignation des délégués des conseils municipaux chargés de procéder à l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que l'élection des sénateurs (au suffrage universel indirect) aura lieu le 28 septembre prochain. A cet effet, il convient de désigner les délégués titulaires et suppléants, qui vont faire partie du collège des grands électeurs appelés à voter. Le nombre des délégués titulaires et suppléants étant déterminé en fonction du nombre d'habitants de la collectivité, la commune de Saint-Médard d'Eyrans se doit de désigner 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants, élus simultanément par les conseillers municipaux.

Selon les résultats du premier tour de scrutin, sont élus dans l'ordre de la liste Christian TAMARELLE, Laure BENCHEUX, Pascal BARROUILHET, Hélène DUPUY, Bernard CHEVALIER, Myriam CAMBOURIEU, Joël GILLARD, délégués titulaires et Nadia SABY, Claude GRUPELI, Nathalie MALARTIC et Frédéric BORDESSOULE délégués suppléants.